

Périodiques non canadiens

Aux yeux des Canadiens le *Reader's Digest* est une valeur positive. Je pense qu'il fait partie de leur vie quotidienne. J'aimerais maintenant aborder un aspect important, selon moi. Lorsque j'enseignais au secondaire, *Reader's Digest* était un bon complément de lecture. Il était particulièrement utile aux élèves qui ne recevaient aucune autre revue ou quotidien. J'estime que le *Reader's Digest* s'est avéré très utile et que les Canadiens veulent le conserver. Ils s'y abonnent. Pourquoi donc avoir l'esprit si étroit et prétendre qu'il est néfaste et anti-canadien sous prétexte qu'il ne bat pas pavillon canadien? Je ne peux comprendre que le gouvernement et plus particulièrement le ministre ait cru devoir avoir recours à la clôture pour exprimer leur intransigeance.

Le gouvernement devrait écouter les citoyens. Il devrait écouter les députés à la Chambre des communes qui ont prêté une oreille attentive aux désirs de leurs électeurs. Le gouvernement écoute-t-il? Je ne le pense pas. Des sondages ont montré que 75 p. 100 des lecteurs du *Reader's Digest* seraient déçus si l'édition canadienne n'était plus publiée. Les lecteurs et abonnés font grande confiance à cette revue. Les deux tiers des personnes interrogées ont répondu qu'ils désapprouveraient toute mesure législative qui, pour des raisons économiques, empêcherait le *Reader's Digest* de continuer à paraître au Canada.

Le *Reader's Digest* est une revue qui s'adresse à toute la famille. Cette sorte de revue est très rare dans nos kiosques aujourd'hui. Nos kiosques sont remplis de revues pornographiques. On importe la revue *Smut* et on la répand d'un bout à l'autre du pays. Les jeunes dont l'esprit est impressionnable peuvent acheter ces revues, dont la plupart nous viennent de l'étranger. Cependant le ministre n'a pris aucune mesure, il ne s'est élevé contre elles. Il soutient que toute personne devrait avoir le droit de lire et de regarder tout ce qu'elle veut. Mais, lorsqu'il s'agit de cette revue familiale, il se dédie. Le ministre comprend mieux la vie que cela, j'en suis sûr.

Comme revue pour toute la famille, le *Reader's Digest* a toujours excellé. J'entretiens des doutes sérieux sur ce que le ministre essaie de prouver en le supprimant par une loi. Le ministre a demandé aux dirigeants du *Reader's Digest* de prouver qu'ils servaient la cause canadienne. Je suppose que le ministre leur demande de prouver qu'il fait partie intégrante de l'économie canadienne, qu'il apporte une contribution importante et qu'il est un bon citoyen, en tant que société.

On a donné des statistiques. Elles ne font probablement que se répéter, surtout depuis que le gouvernement a dit que le débat ne durera pas plus de cinq heures parce que l'opposition l'a forcé de se tenir tranquille sur cette question. A l'heure actuelle, le *Reader's Digest* emploie, directement ou indirectement, 1,500 Canadiens. La plupart de ces employés vivent au Québec. Je demande donc: Où donc se situent les députés québécois?

● (1710)

M. Roy (Laval): Sûrement pas dans le parti conservateur.

M. Epp: Autrement dit, vous ne vous souciez pas que certains de vos mandants soient en chômage et incapables de trouver du travail.

Une voix: Où donc est Wagner?

M. Epp: Vous dites que c'est sans conséquence. Mon ami le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) s'est probable-

[M. Epp.]

ment prononcé sur cette question, alors que vous n'avez ni la capacité ni le cran de le faire.

L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)): A l'ordre! Que le député veuille bien s'adresser à la présidence.

M. Epp: Je vous prie de m'excuser, monsieur l'Orateur. Merci de me le rappeler. J'en avais besoin, tout comme nos vis-à-vis avaient besoin d'être rescapés. On a signalé que les membres de la direction et de l'administration de *Reader's Digest* sont en grande majorité canadiens. Cinq de ses six administrateurs sont canadiens. Le président et tous ses collaborateurs sont canadiens. Quelque 600 Canadiens détiennent des parts dans cette entreprise. Qu'en est-il des investissements? Des montants considérables ont été investis au Canada. J'ai déjà fait valoir que cette publication a aidé de nombreux écrivains canadiens. Pour ces motifs, nous disons que le gouvernement adopte une attitude tout à fait négative lorsqu'il cherche à faire disparaître le *Reader's Digest* du Canada au moyen d'une mesure législative. Comment, après cela, ne pas s'interroger sur la mentalité de vis-à-vis qui présentent un bill comme celui-là à un moment de notre histoire où tant d'événements surviennent qui nous font craindre pour l'avenir.

On nous dit que le *Reader's Digest* et le *Time* bénéficient de concessions fiscales dont les publications canadiennes sont privées. Pourtant, prenons le cas de n'importe quel homme d'affaires exerçant son activité au Canada à l'heure actuelle. Nul d'entre nous ne songerait à proposer que les dépenses qu'il engage pour acheter par exemple du matériel et des produits à l'étranger devraient être déductibles aux fins de l'impôt. J'invite encore les députés à se reporter au cas de la station de télévision de Pembina, au Dakota du Nord, que je leur signalais tantôt. Si cette mesure est adoptée, cela ne signifie pas pour autant que les contrats de publicité seront accordés au *MacLean's* ou à *Saturday Night*. C'est évident que le *Maclean's* est en faveur de ce bill. Son adoption servirait ses intérêts. Le gouvernement veut-il nous faire entendre que *Maclean's* est plus attentif aux besoins des Canadiens que ne le sont le *Reader's Digest* ou le *Time*?

Une voix: Oui.

M. Epp: Est-ce bien ce qu'il cherche à faire comprendre à ceux qui vivent à l'est de Toronto la pure, que *Maclean's* est le seul organe du nationalisme canadien?

Une voix: Le meilleur.

M. Epp: Veut-il nous imposer cela?

M. Gilbert: Posez-vous une question pour la forme ou voulez-vous une réponse?

M. Epp: Je connais la réponse. Elle est dans l'objet du bill C-58. Il est très claire. Oui *Maclean's* sera le porte-parole des revues canadiennes. On déduit de ce projet de loi de même que de la propagande mise sur pied par *Maclean's* qui est aussi bien organisée que celle de *Time* et *Reader's Digest*; elle est bien organisée dans les deux cas. Il est vrai que le siège social de *Time* et de *Reader's Digest* ne sont pas établis au Canada mais depuis quand est-il devenu illégal pour une compagnie autre qu'une compagnie canadienne de faire affaire ici tant qu'elle respecte les lois du Canada? Est-ce une façon d'édifier le nationalisme canadien? En adoptant une mesure législative là-dessus ou une forme quelconque du nationalisme?